



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le lundi 2 avril 2012 à 18h30

Était présent :

Parents : M. Michel Baril Mme Martine Perreault
M. Manuel Le Bris M. Raoul Paredes

Personnel : Mme Marie-Noëlle Labelle Mme Chantal Monette
Mme Nathalie Duchesne Mme Marlène Savard
Mme Caroline Racine

Était absent : Mme Roxanne Gratton
M. José-N. Blondin-Doucet
Mme Sylvianne Fortin

Le directeur, M. François Bélanger, assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Manuel Le Bris souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Noëlle Labelle propose l'adoption de l'ordre tel que présenté.

La proposition est appuyée par madame Chantale Monette.

CÉ-11-12-25

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2012

Monsieur Michel Baril propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 février 2012.

La proposition est appuyée par madame Marlène Savard.

CÉ-11-12-26

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 20 février 2012

Aucun suivi.

2. Décisions et dossiers

2.1 Agenda 2012-2013

Monsieur François Bélanger présente le tableau des soumissions obtenues pour l'impression de l'agenda de l'école pour 2012-2013.

Madame Chantale Monette propose de retenir les services de la compagnie Aupel pour l'impression des agendas 2012-2013 au coût de 2 064, 72\$ (taxes incluses) pour 350 copies.

La proposition est appuyée par monsieur Raoul Paredes.

CÉ-11-12-27

Adoptée à l'unanimité

2.2 Photos scolaires 2012-2013

Monsieur François Bélanger présente le tableau des soumissions obtenues pour les services de photographie des élèves pour l'année scolaire 2012-2013.

Madame Martine Perreault propose de retenir les services de la compagnie Photomania pour les services de photographie 2012-2013.

La proposition est appuyée par monsieur Michel Baril.

CÉ-11-12-28

Adoptée à l'unanimité

2.3 Convention de gestion :

Le point sera remis à la prochaine rencontre.

2.4 Consultation cadre budgétaire 2012-2013

Établissement : Lac-des-Fées

RECOMMANDATION – ADOPTION DU CADRE BUDGÉTAIRE 2012-2013

Considérant que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
Considérant la présentation du cadre budgétaire 2012-2013 effectuée par le directeur de l'établissement ;

Il est proposé par : Madame Nathalie Duchesne

et appuyé par : Monsieur Raoul Paredes

Que le Conseil d'établissement recommande l'adoption du cadre budgétaire 2012-2013 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, à l'exception de la clause 3.5.7 et avec une modification (voir détail en annexe).

CÉ-11-12-29

Adoptée à l'unanimité

2.5 Entrée progressive 2012-2013

Monsieur François Bélanger présente le déroulement de l'entrée progressive pour l'année 2012-2013.

Madame Marie-Noëlle Labelle propose l'entrée progressive tel que présentée pour les élèves du préscolaire de l'année 2012-2013.

La proposition est appuyée par monsieur Michel Baril.

CÉ-11-12-30

Adoptée à l'unanimité

2.6 BBQ de fin d'année :

Monsieur Manuel Le Bris informe les membres du Conseil d'établissement que le BBQ de fin d'année aura lieu le vendredi 8 juin.

2.7 Règlements service de garde :

Madame Chantale Monette présente le livre des règlements du service de garde pour l'année scolaire 2012-2013. Quelques modifications sont proposées par rapport à la version de l'an dernier.

Madame Martine Perreault propose le livre de règlements du service de garde tel que présenté.

La proposition est appuyée par madame Caroline Racine.

CÉ-11-12-31

Adoptée à l'unanimité

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

En l'absence de madame Sylvianne Fortin, monsieur Michel Baril présente l'ensemble des dossiers qui ont été traités lors du dernier comité de parents. L'invitation est lancée à un ou deux parents d'assister au congrès de la Fédération des comités de parents à Québec les 1^{er} et 2 juin. Les intéressés devraient s'identifier d'ici le prochain CÉ.

3.2 Rapport - comité EHDAA

Il n'y avait pas de représentant lors de la dernière rencontre.

3.3 Rapport – autres comités

Comité d'embellissement de la cour d'école : la toile n'est pas une problématique. Cependant, la Ville de Gatineau doit valider la vocation

de la cour avant de pouvoir autoriser tout nouvel aménagement. Prochaine rencontre le 17 avril pour voir la suite des choses.

Comité environnement : Il y a eu une marche pour l'eau le 22 mars dernier avec la participation des gens de SOPAR et tout va bon train pour l'organisation de la journée de la terre du 22 avril.

Patinoire : le paiement de la ville tel que spécifié au contrat est arrivé.

3.4 Rapport du personnel

Madame Nathalie Duchesne présente le projet MASC qui se déroulera au mois de mai pour certains élèves du troisième cycle. Le projet consiste à la réalisation d'une vidéo en stop-motion avec un artiste. Le montage de la vidéo se fera le 11 mai et la vidéo sera présentée à la galerie AXENO7 le 12 et 13 mai prochain. Un spectacle de fin d'année par les élèves est aussi en préparation

3.5 Capsule sur une facette de la vie à l'école

Point remis à la prochaine rencontre.

4. Autres questions

Campagne de vente de chocolats de Pâques : une discussion a lieu sur le format de la campagne de cette année par rapport à celle des deux dernières années. Une fois les chiffres disponibles, la direction présentera un bilan financier afin de comparer les rendements obtenus.

5. Correspondance

Les correspondances sont remises au président du conseil d'établissement.

6. Levée de la séance

Madame Marlène Savard propose la levée de la séance à 20h35. La prochaine réunion aura lieu le lundi 14 mai 2012 à 18h30.

CÉ-11-12-32

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le directeur

M. Manuel Le Bris

M. François Bélanger